



DIRECTOIRE

Président de l'instance : Nathalie ROBIN-SANCHEZ
(Vice Présidente : Dr Karine BERNY-BURLLOT)

Rôle et compétences de l'instance :

Instance de Concertation. Le Directoire appuie et conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement. Il est le lieu d'échange des points de vue gestionnaires, médicaux et soignants.

Il est l'interlocuteur privilégié du Conseil de surveillance. Il est chargé de la stratégie médicale, de la politique générale du pilotage de l'établissement, tant vis-à-vis des tutelles pour permettre la conclusion du CPOM, pour la fixation de l'état prévisionnel des recettes et de dépenses (EPRD) ainsi que le plan global de financement pluriannuel (PGFP).